



Association Vivre Port Marianne

[www.vivreportmarianne.com](http://www.vivreportmarianne.com)

## AGORA DES CONSEILS DE QUARTIER

Sujet de la réunion :

### **Protection de la population et tranquillité publique**

**Présentée par Sébastien Cote**

Réunion 12 Février 2022

C'était la 3<sup>ème</sup> agora, forum qui réunit les membres des conseils de quartier de Montpellier et leur permet d'appréhender les grands axes d'intervention de la municipalité dans une approche concrète.

Sébastien Cote, adjoint au Maire en charge de la protection des personnes et de la tranquillité publique a présenté les orientations prioritaires pour une qualité de vie au quotidien.

Dans une longue et enrichissante introduction, Sébastien Cote, qui a indiqué que 45% des faits d'intranquillité publique sont réalisés en centre-ville et faubourgs, 22% à la Mosson a rappelé dans quel contexte social, la politique de sécurité publique est mise en œuvre.

- Avec ses 4000 nouveaux habitants chaque année, Montpellier connaît une croissance continue de population. La ville a dépassé en 2020 les 300 000 habitants.
- C'est une population jeune avec 15% d'étudiants, pourcentage le plus élevé de France.
- Le taux de pauvreté y est particulièrement élevé, 26% contre 14% au niveau national.
- 12 quartiers sont classés comme prioritaires dans la politique de la ville. Ce sont les habitants de ces quartiers qui sont les plus touchés par les problèmes d'insécurité.

Il a rappelé également le rôle important du Maire :

- Le maire est titulaire de pouvoirs propres en matière de sécurité et tranquillité publique, sauvegarde des biens et des personnes, salubrité publique et hygiène de l'habitat
- Ces pouvoirs sont non délégués excepté s'il désigne un adjoint comme Monsieur Cote à Montpellier, ou si sur certains sujets particuliers, délégation est faite à la Métropole telle la future police des transports.
- Le maire exerce son pouvoir de police dite « administrative » qui l'autorise à prendre des arrêtés pour prévenir tout désordre pouvant perturber l'ordre public, heures de fermeture des débits de boissons, réglementation spécifique pour les épiceries de nuit, des arrêtés de péril comme le risques d'écroulement des maisons ou de privation de droit et de liberté, règlements baignades, funérailles, taxis, etc.
- Le maire dispose d'outils pour conduire sa politique :

- La police municipale et ses 186 agents.
- Les Agents de Surveillance de la Voie publique (ASV) avec 70 agents. Ils contrôlent le stationnement abusif et gênant, les dépôts d'ordures sauvages, la capture d'animaux délaissés.
- L'extension des caméras de Vidéo protection avec un budget 400KF au rythme de 20 caméras/an sur 5 ans.
- Le conseil local de prévention de la délinquance.

Les orientations nouvelles prises par l'actuelle municipalité :

- Nommer les problèmes pour pouvoir mieux les affronter, en pleine responsabilité sans se défaire sur d'autres acteurs publics.
- Développer des partenariats solides avec le Préfet, le Procureur de la République, le département, la Région, la protection judiciaire de la jeunesse, afin que chacun joue pleinement son rôle dans la mise en œuvre de solutions les plus adaptées. L'illustration en a été faite à partir du problème des « mineurs non accompagnés » avec aujourd'hui, beaucoup moins d'incidents à déplorer.

A ce jour, ce partenariat a pris la forme d'un contrat de sécurité intégré avec l'Etat, d'opérations conjointes police nationale/police municipale, d'un groupe local de la prévention de la délinquance, ou encore d'une collaboration renforcée avec la TAM.

- Visibiliser les actions avec des postes mobiles de la police municipale 10 actions/semaine.
- Protéger les abords des écoles avec la mise à disposition d'agents pour couvrir progressivement les 133 groupes scolaires.
- Lutter contre le logement indigne comme la fermeture du bidonville de Celleneuve et la création du village de transition.

Perspectives énoncées pour 2023 :

- Renforcer des dispositifs de médiation dans le logement social, prioritairement à La Mosson et brigade de médiateurs dans les logements ACM.
- Mettre en place une police métropolitaine des transports avec 40 agents, 4 rondes par semaine dont 1 nocturne.

Ce que l'on peut retenir des ambitions de la ville par rapport sur ce thème si important pour tous les habitants :

- Sécurité et tranquillité sont des problématiques de 1<sup>er</sup> plan et de longue haleine
- Ecoute et volontarisme se conjuguent avec l'appui de partenariats robustes pour faire face. Les premiers résultats sont là, avec en 2021 une baisse des agressions de 18% par rapport à 2019.
- Chacun.e doit s'emparer du sujet et faire remonter les difficultés ou les incidents, via le 17 en cas d'incidents graves, ou par l'intermédiaire de Montpellier au quotidien.
- Les comités et associations de quartier peuvent également jouer un rôle primordial pour faire remonter des difficultés rencontrées.